

Auxiliaire Familiale

L'auxiliaire familiale est un travailleur social chargé de l'accueil de l'enfant, de son éveil et si nécessaire d'accompagner le(s) parent(s) vers un mode de garde adapté.

Finalité :

- * Permettre au(x) parent(s) de maintenir ou reprendre une activité professionnelle, lever les freins à l'insertion professionnelle
- * Orienter vers un mode de garde adapté et pérenne
- * Effectuer un accompagnement éducatif et d'éveil auprès de(s) enfant(s).

Principales activités :

Répondre aux besoins spécifiques de l'enfant (toilette, alimentation, sommeil...)

- * Assurer le maintien des liens avec la fratrie
- * Contribuer à l'orientation vers les structures collectives ou une garde individuelle pérenne
- * Participer à l'évaluation de la situation et adapter son intervention en conséquence
- * Garantir une prise en charge globale de l'intervention
- * Coordonner son action avec l'ensemble des autres acteurs

Conditions particulières d'exercice de la fonction :

Travail au sein d'une équipe et sous la responsabilité d'un responsable coordonnateur

Conditions d'accès / Compétences

- * Auxiliaire puéricultrice.
- * Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ou CAFAD
- * BEP sanitaire et sociale mention aide à domicile à condition d'en avoir obtenu l'équivalence au diplôme d'auxiliaire de vie sociale (AVS).
- * Expérience professionnelle dans le domaine de l'aide à domicile et de la famille.